

Syndicat des journalistes français », émailent, *mezza voce*, leur rapport d'activité (4) de diverses remarques aigres-douces à propos du changement de structures intervenu en 1991-1992. « Un travail de reconstruction [est] rendu d'autant plus nécessaire qu'une forte proportion des journalistes CFDT — pour l'essentiel et le plus souvent les plus engagés dans le combat syndical — n'a jamais véritablement admis », apprenons-nous, « la dissolution du syndicat des journalistes CFDT imposée en 1991 par la confédération et la fédération. [...] Cette décision, continue le conseil syndical de l'USJF-CFDT, est sans nul doute pour une bonne part dans le déclin de la présence de la CFDT chez les journalistes, un déclin qui s'est traduit par une hémorragie importante du nombre de journalistes adhérents de la CFDT. [...] La CFDT est toujours la deuxième organisation (5) chez les journalistes [mais] très loin du SNJ [le syndicat autonome], qu'elle talonnait en 1988 ! » Ajoutons qu'aujourd'hui les journalistes CFDT sont dispersés en six syndicats nationaux ou régionaux ; il pourrait arriver la même catastrophe aux correcteurs si le Syndicat des correcteurs disparaissait.

Dans les secteurs sans tradition d'organisation, neufs d'histoire et de luttes syndicales, s'impose, sans doute, un syndicalisme d'entreprise en relation avec une image confédérale claire ; il s'agit là presque d'un syndicalisme idéologique ou « politique », qui s'appuie seulement sur la contestation de la condition salariale et la défense immédiate des salariés, le plus souvent juridique.

Pour d'autres, en revanche, se tissent ou perdurent des solidarités et des identités professionnelles, non plus fondées sur la conscience commune du vécu salarié, si toutefois elle est présente, mais sur des savoir-faire et des tâches partagées ou complémentaires. C'était la base du syndicalisme de métier, en particulier dans les secteurs industriels composés pour partie de qualifications fortes ou spécifiques.

Tout le monde connaît l'origine des « unions de métier » anglo-saxonnes et tout particulièrement les fraternités de mécaniciens de locomotives au XIX^e siècle. Et les observateurs attentifs ont remarqué que les coordinations de cheminots précédant les grèves de novembre-décembre 1995 ont été constituées en grande partie par des conducteurs de train, dans une sorte de répétition du rôle déterminant que ces derniers joueront plus tard dans le blocage du réseau ferré national durant ce mouvement. On retrouve une situation analogue en Italie, où la contestation forte du



projet de modernisation des chemins de fer commença par les fameux *cobas* de machinistes, qui imposèrent, seuls en Europe, le maintien de deux personnes par locomotive...

En outre, des catégories professionnelles particulières, du fait même de la place qu'elles occupent dans le processus de fabrication, ont entre leurs mains la possibilité d'arrêter la production — on se souvient que Reagan, alors président des États-Unis, avait montré sa détermination de casser du syndicaliste en appuyant le licenciement de plusieurs milliers de contrôleurs aériens, qui avaient le moyen de perturber gravement le trafic aérien de l'Amérique du Nord.

Cette force plus importante que possèdent des groupes de travailleurs en fonction de la division du travail d'un moment s'affirme comme un des faits les plus têtus de

l'histoire sociale et syndicale. Et le mouvement syndical des origines, avant le droit du travail et la protection légale des délégués, s'est constitué à l'aide de ce rapport de forces-là, qui appartient aux travailleurs eux-mêmes, indépendamment de leurs dirigeants, parce qu'ils sont les producteurs. Bien sûr, de telles situations peuvent engendrer des égoïsmes professionnels et du « corporatisme ».

Mais le corporatisme peut prendre bien des visages. Les coordinations ou autres associations sont peut-être une réponse à certains comportements corporatistes des syndicats actuels, pourtant construits sur le modèle industriel et d'entreprise. Les Chroniques syndicales de Radio-Libertaire, à plusieurs reprises, ont donné la parole aux militants qui ont créé, au sein du Centre Georges-Pompidou, une association de vacataires (6) parce qu'aucune